

*Une marge qui vous aidera à payer vos frais de scolarité ;
Une limite de crédit adaptée à votre parcours académique pour l'AEC ;
Un taux d'intérêt¹ avantageux pendant et après les études ;*

Montant alloué

- Programme complet 80 000\$, déboursement unique.

Taux d'intérêt

- Durant vos études : taux variable de base Desjardins en vigueur (possibilité de rabais additionnels, renseignez-vous auprès de nos conseillers en caisse).
- Après vos études : taux avantageux.

Remboursement

- Pendant les études, paiements des intérêts seulement sur le capital emprunté.
- Après les études, premier remboursement 12 mois après la fin des cours.
- Termes offerts : jusqu'à 10 ans.

Assurances

- Pour l'étudiant : assurance vie et invalidité obligatoire.
- Pour la caution (si requis) : assurance vie obligatoire.

Conditions particulières

- Être citoyen canadien ou réputé résident permanent du Québec ;
- Étudier à temps plein ;
- Avoir un co-emprunteur qui réside au Québec (si requis) (informez-vous auprès de nos conseillers pour plus d'informations).

Documents à fournir pour l'étudiant et la caution si requis

- Preuve d'inscription auprès de l'Académie Hélicraft ;
- Copie de la facture du cours ou le contrat éducatif incluant le calendrier de paiement (obligatoire à la réception du document par l'école) ;
- Preuve de revenu (Talon de paie, T4, Avis de cotisation, etc.) ;
- Relevé de tous financements en dehors de Desjardins (prêts, cartes de crédit, marge de crédit, etc.) ;
- Relevé de placements hors Desjardins ;
- Si propriétaire, l'avis de taxes foncières (scolaires et municipales).

Documents à compléter

Bilan personnel par l'emprunteur et la caution (si requis) (remis par un de nos conseillers en caisse ou par courriel).

*Jean-François Côté,
Directeur adjoint démarrage et vie active
450-768-3030, poste 7059270*

¹ Certaines conditions pourraient s'appliquer.